

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANCAISE

RECRUTE

CHEF DE PROJET « INGENIEUR TECHNIQUE » DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN (H/F)

Le dispositif « Petites villes de demain » vise à permettre aux petites communes, ayant un rôle de centralité secondaire, d'élaborer puis de mettre en œuvre un projet de territoire dont l'objectif est de redynamiser et revitaliser leurs territoires.

La communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) dont la ville centre est Menton regroupe 15 communes et compte environ 72 000 habitants. Trois communes y sont lauréates du dispositif « Petites villes de demain » : Breil-sur-Roya, Sospel et Tende.

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet « Ingénieur technique » est le chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial. Il coordonne la mise en œuvre technique du projet de territoire, et coordonne les opérations de revitalisation dans les Petites villes de demain. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux. Il bénéficie du réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

MISSIONS :

Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint des Services et en lien avec les élus des trois communes concernées, les missions principales de l'agent sont les suivantes :

- Élaborer les projets techniques (analyse des différentes solutions techniques, rédaction des cahiers des charges de consultation des entreprises, recherche de financements à réaliser dans chacune des trois communes.
- Identifier les étapes de mise en œuvre des projets à réaliser.
- Concevoir et piloter le dispositif de pilotage technique et opérationnel du projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels.
- Définir les besoins d'ingénierie et d'expertise
- Identifier les financements et subventions nécessaires à la réalisation de ces opérations et projets.
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents devant être soumis à l'assemblée délibérante ou devant être contractualisé
- Organiser le pilotage technique des projets avec les partenaires et le chef de projet en charge de la partie théorique.
- Contribuer à la mise en réseau national et local du dispositif « petites villes de demain »

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES :

- Formation supérieure et expérience en conception, suivi et pilotage technique de projets d'aménagement territorial et de développement économique
- Expérience similaire requise
- Disponibilité et adaptabilité requise.
- Autonomie, sens de l'organisation, polyvalence
- Bonne connaissance de l'environnement territorial
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité technique de construction de bâtiment
- Très bon relationnel, capacité d'animation, d'écoute et de communication.
- Savoir rendre compte du travail aux élus et à la Direction générale de la CARF.
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B indispensable

Le poste est basé à Menton. Déplacements quotidiens sur les communes de Sospel, Breil-sur-Roya et Tende sont à prévoir. CDD de trois ans renouvelable.

Recrutement dans le cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux.

Rémunération statutaire

Tickets Restaurants